



Communication sur le Progrès 2013



Engagement de la société COACHING DURABLE dans le GLOBAL COMPACT



Fondé en 2005, la société COACHING DURABLE fédère aujourd'hui un réseau de 10 consultants et formateurs en France.

L'engagement de Coaching durable est d'accompagner ses clients (gros groupes, hôpitaux, PME...) dans une démarche de conseil sur le chemin du développement durable (réalisation d'audits développement durable,

de bilan Carbone®, de Plan de Déplacement Entreprise et accompagnement dans la conduite du changement...).

Selon le principe de Larochefoucault « qu'il n-y a rien de plus contagieux que l'exemple », Coaching durable joint convictions et actions.

Pour affirmer l'engagement de la société dans le développement durable, COACHING DURABLE a signé en 2009 le Pacte mondial des Nations unies.

En 2013, COACHING DURABLE renouvelle son engagement envers les 10 principes édictés par ce Pacte et les met en œuvre dans sa politique d'établissement.

Frédéric GALLOIS Directeur Général





Rappel des 10 principes du pacte mondial

Droits de l'homme.

Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2: Les entreprises sont invitées à

<u>Principe 2:</u> Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Normes au travail.

Principe 3: Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective Principe 4: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

<u>Principe 5:</u> Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

<u>Principe 6:</u> Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Environnement.

Principe 7: Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant l'environnement Principe 8: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

<u>Principe 9:</u> Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Luttes contre la corruption.

<u>Principe 10:</u> Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



VEILLER À CE QUE NOTRE SOCIÉTÉ NE SE RENDE PAS COMPLICES DE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

COACHING DURABLE est, par culture, particulièrement respectueux des droits de l'homme et suivent en cela les grands principes de la charte des Nations unies.

Cet engagement répond au principe du Global Compact :

<u>Principe 2:</u> Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Pour être en harmonie avec ce principe, nous avons mis en place une politique d'achats responsables.

Afin d'appliquer au mieux cette politique, l'ensemble des salariés a été formés aux achats responsables en 2009.

Nous avons mis en place une procédure de contrôle pour s'assurer que nos fournisseurs ne pratiquent pas le travail forcé ou celui des enfants.





PARITE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Depuis sa création, Coaching Durable encourage la parité homme-femme aussi bien en nombre qu'en rémunérations. Cet engagement répond au principe du Global Compact :

<u>Principe n°6</u>: L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Pour être en harmonie avec ce principe, nous privilégions les compétences et la motivation sans aucune considération de sexe, de race, d'origine sociale ou de religion.

COACHING DURABLE a mis en place une charte égalité qui s'articule autour de deux axes :





PARITE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

S'appuyer sur un management respectueux des personnes et équitable :

Nous permettons à chacun d'exprimer son potentiel. Ce travail doit se faire dans le respect et l'écoute tout en s'inscrivant dans la durée. Notre management s'axe, en autres, sur une politique salariale qui soit le reflet des compétences et des missions de chacun, sur un équilibre vie privée -vie professionnelle ou encore sur une gestion saine du stress lié à notre métier. Ainsi à fin 2011, 100% du personnel a suivi au moins une formation en management et en gestion du stress ce qui représente 300 heures de formation interne.

Développer une gouvernance coopérative :

Notre système de gouvernance est développé autour d'une coopération pluridisciplinaire entre chaque salarié. L'ensemble des orientations stratégiques et opérationnelles sont prises en commun accord. Cette gouvernance nous permet d'obtenir une adhésion complète à l'organisation de notre société.



DIMINUER NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2005, COACHING DURABLE a établi une charte environnementale applicable à notre société mais aussi chez nos prestataires.

Cette charte répond à deux principes du Global Compact :

<u>Principe 8:</u> Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement,

&

<u>Principe 9:</u> Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Pour répondre au principe n°8, COACHING DURABLE a mis en place une politique environnementale qui s'articule autour de quatre axes : Energie, Transport, Déchets et Achats éco-responsables.

Maitrise des consommations d'énergie :

- ❖ 100 % éclairage à base de LED depuis 2009.
- Détecteur de présence dans tous les bureaux et salles collectives depuis 2012.
- Tous nos ordinateurs portables, serveurs ainsi que notre vidéo projecteur sont des modèles « Energy Star » et sont répertoriés « Climate Savers Computing Initiative (CSCI) ».
- Refroidissement de nos locaux selon le « FREE COOLING ».



DIMINUER NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

<u>Diminution de notre production de déchets :</u>

- Nous évitons d'imprimer nos documents. Quand l'impression est indispensable, nous utilisons exclusivement du papier recyclé et nous imprimons évidemment en recto verso.
- Utilisation d'un fax numérique depuis octobre 2009.
- Politique « zéro gobelet » depuis 2009 : chaque collaborateur possède son propre MUG qu'il a choisi.

Les déplacements du personnel Coaching Durable :

Dans sa politique de développement durable, Coaching Durable a évidemment mis un point d'honneur à réduire son Bilan Carbone® et ce, en limitant l'usage de la voiture dans ses déplacements professionnels grâce à l'utilisation à 100% des transports en communs.

La société Coaching Durable ne possède donc aucun véhicule mais dispose de plusieurs abonnements : SNCF, Carte orange, VELIB ...pris en charge à 100 % par Coaching Durable. (Chaque collaborateur peut utiliser cet abonnement à titre personnel).



DIMINUER NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Achats éco-responsables :

- Nous obligeons nos fournisseurs à reprendre notre ancien matériel bureautique et informatique, nos anciennes cartouches d'encre ou toners...
- Nous privilégions l'achat de produits labélisés NF Environnement et pour l'entretien de nos locaux, nos produits sont étiquetés Eco label Européen.
- Nos ouvrages, catalogues et plaquettes sont labélisés « imprim'vert », critères de qualité que nous avons imposés à nos fournisseurs d'impression.

Et, pour répondre au principe n°9, COACHING DURABLE a déployé pour l'ensemble des collaborateurs un système de visioconférence.

Le déploiement de ce type de système permet la réduction de notre empreinte carbone et d'apporter sa pierre à la nécessité de diviser par 4 l'ensemble de nos émissions de gaz à effet de serre.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION SOUS TOUTES SES FORMES

Depuis sa création en 2005, COACHING DURABLE a établi une charte éthique et citoyenne applicable à notre société mais aussi chez nos prestataires. Cette charte répond aux principe du Global Compact :

<u>Principe 10:</u> Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Notre charte interdit strictement la corruption active ou passive, ou la complicité de trafic d'influence ou de favoritisme

Aucun salariés de Coaching Durable ne doit directement ou indirectement proposer à un tiers, des avantages indus, de quelque nature qu'ils soient et par quelque moyen que ce soit, dans le but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou un traitement de faveur.

Conformément à la convention OCDE sur la lutte contre la corruption du 17 décembre 1997, la corruption d'agents publics, sous toutes ses formes, est interdite.

Concernant les produits promotionnels, notre catalogue comprend exclusivement des produits écoresponsables et facilitant les démarches développement durable de nos clients.



LES INDICATEURS DE NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENT

	2009	2010	2011	2012	2013
Maitrise des consommations d'énergie					
Consommation énergie (KWh / m²)	32	21	20	19	20
Emissions de Gaz à Effet de Serre (kg eq CO 2)	30	22	20	20	19
Diminution de notre production de déchets					
Consommation de papier (Kg)	98	62,5	58,9	55	45
Consommation de Gobelet (Kg)	10	0	0	0	0
* Transport					
Emissions de Gaz à Effet de Serre (T eq CO 2)	5	4	4	4	4
Achats éco-responsables					
Nombre de fournisseurs	5	7	9	14	14
Nombre de fournisseurs répondant au CDC Environnement	3	6	8	12	13
Nombre de produits achetés (Bureautique, informatique)	120	130	125	112	95
Nombre de produits labélisés	100	120	125	112	95

